

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 11 septembre (11/09/2014)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 septembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjointes,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), M. Michel PIRAME (représenté par Mme Eliette DELMAS), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Gilles BENECH (représenté par M. Pierre GUILLAMAT), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIT EXCUSEE :**

Mme Valérie CLARMONT, **Conseillère Municipale.**

Mme Maryse BAULU est nommée secrétaire de séance.



**MARCHES PUBLICS**

**18 – 11 Septembre 2014**

**ACCORD CADRE POUR LA FOURNITURE ET ACHEMINEMENT EN GAZ NATUREL**

Rapporteur : M. BOTTA

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21

**VU** le rapport de Jean-Michel HENRYOT proposant de se prononcer sur l'autorisation à donner à Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre et les marchés subséquents à intervenir suite à la passation d'un appel d'offres

**CONSIDERANT** l'arrivée à échéance des tarifs règlementés de vente de gaz naturel suite à l'ouverture à la concurrence du secteur du gaz naturel,

**CONSIDERANT** qu'une consultation en appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

**CONSIDERANT** que la Commission d'Appel d'Offres est souveraine en matière de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article 59 du code des Marchés Publics.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A 30 voix pour et 2 abstentions (Mme DULAC, M. CHARLES)**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre et les marchés subséquents à intervenir pour la fourniture et l'acheminement en gaz naturel.

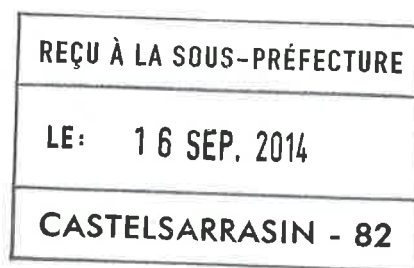
Pour copie conforme

Moissac le 15 Septembre 2014

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :